Bloc Autonome d'Alarme lumineux type marche/arrêt



Axendis. Actipôle
de la Fonderie
Bâtiment Chrome
470, route du Tilleul
69270 CAILLOUX-
SUR-FONTAINES

Certifié selon
NF C 48-150 : 2022
BAAL-Ma11480 licence
N° Ma 17007

Produit : BAAL
BAAL-Ma - Réf : 11480

Axendis se réserve le droit de modifier ce document sans préavis. Sa responsabilité n'est engagée qu'après confirmation. La diffusion, même partielle, de ce document est strictement interdite sauf accord préalable de la société AXENDIS.

Table des matières

Présentation 2
Fonctions supplémentaires 2
Fonction optionnelle de mise à l'arrêt . 2
Caractéristiques 3
Boîtier 3
Signal lumineux 3
Équipement 3
Alimentation 3
Précautions 4
Installation 4
Accès aux batteries 4
Ouverture du boîtier 6
Mise en service 7
État de veille générale 7
Alarme générale 7
État neutre 7
Réarmement 8
Mise à l'état d'arrêt 8
Mode Test 8
Maintenance 9
Raccordement général 10
Description des câbles 11
Détails de raccordement 11
Boucle de commande d'alarme générale 11
Contacts auxiliaires 12
Protection de l'environnement 12

Présentation

Le BAAL type Ma (Bloc Autonome d'Alarme Lumineux Marche/Arrêt) est utilisé pour diffuser le signal d'alarme générale lumineux défini par les règles en vigueur.

Lorsqu'un déclencheur manuel d'alarme est actionné, il active immédiatement le processus d'alarme générale, pour une durée minimale de 5 minutes, et la commande active d'un asservissement (coupure sonorisation, portes coupe feu,...).

Fonctions supplémentaires

→ Synchronisation du signal lumineux d'alarme générale entre les BAAL-Ma, sans fil supplémentaire ;

→ mode test permettant de générer un signal lumineux de test sur l'ouverture de la boucle de commande d'alarme.

Fonction optionnelle de mise à l'arrêt

Si un boîtier de télécommande a été fourni, il est possible d'effectuer une mise à l'arrêt.

Elle a pour but d'économiser la durée de vie des batteries pendant les périodes d'inoccupation des locaux.

Caractéristiques

Boîtier

→ Dimensions : H=258 mm P=95 mm L=166 mm ;

→ poids : 500 grammes ;

→ matière : plastique (PC V0) ;

→ couleur : blanc (RAL9010) non propagateur de flammes ;

→ degré de protection : IP42 (NF EN60529), IK06 ;

→ protection contre les chocs électriques : Classe II ⧈ ;

Signal lumineux

→ Flash de classe S ;

→ portée : 8 mètres (W 5-8).

Équipement

→ Signalisation par LED en façade ;

→ 1 boucle de commande d'alarme générale, elle gère aussi la synchronisation du signal lumineux ;

→ 1 contact auxiliaire, pouvoir de coupure : 48V - 3A ;

→ 1 entrée de commande de mise à l'arrêt ;

→ 1 boucle de commande de son continu ;

→ Autonomie en veille supérieure à 72 heures suivie d'un cycle d'alarme de 5 minutes.

☞ ***L'autonomie sera garantie après 24 heures de charge de la batterie suite à la mise en service du système.***

Alimentation

1. Alimentation principale : 230 Vac +10% -15% 50Hz ;
2. alimentation de sécurité :

→ 2 piles rechargeables Ni-Mh 8V4 170mAh de marque Europa et de type R22/PP3

→ 2 piles rechargeables Ni-Mh 9V 280mAh de marque Europa et de type R22/PP3

→ 2 piles rechargeables Ni-Mh 8V4 175 mAh de marque Energizer et de type NH22-175

Certification suivant la norme NF C48-150 : 2022 en vigueur et réglementation C.E.

Précautions

⚠ Les règles d'installation sont définies par la norme NF C 48-150: 2022 et NF C 15-100. Veiller à séparer les circuits TBTS des câbles secteurs.

En cas de présence de source électrique perturbatrice (milieu industriel, variateur de vitesse, poste de soudure, machine électrique utilisant une source électrique à conversion par découpage,...), respecter une distance minimale de 30cm séparant le circuit électrique «courant fort» et le circuit T.B.T.S. du BAAL afin d'éviter tout risque d'explosion.

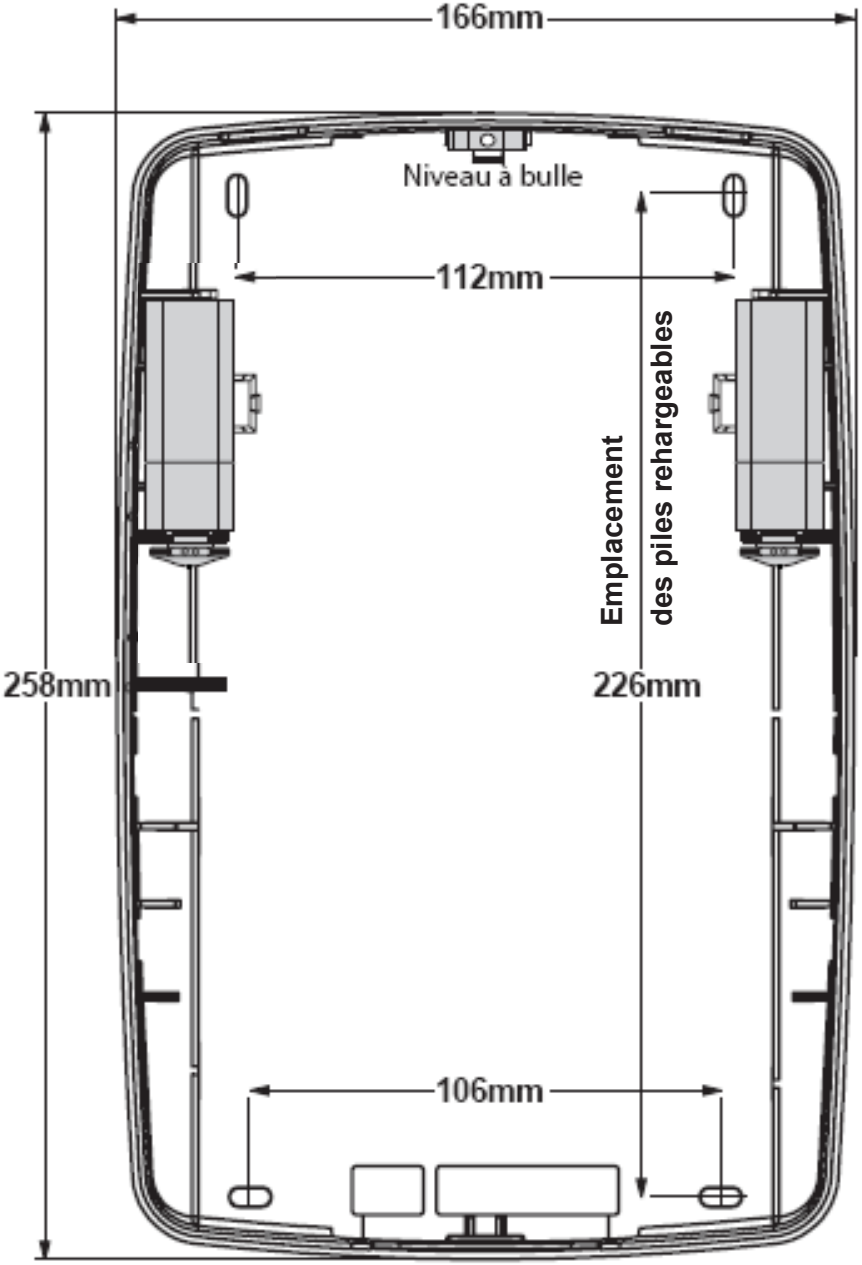
⚠ L'utilisation de piles 9V est interdite afin d'éviter tout risque d'explosion. Utiliser uniquement les batteries rechargeables spécifiées (voir le chapitre «Alimentation» page 3).

Installation

1. Faire passer les câbles par le haut du boîtier et les insérer dans l'encoche située au bas du boîtier ;
2. placer le boîtier à une hauteur minimum de 2,25 mètres ou directement sous le plafond ;
3. retirer le capot avant du boîtier *(voir le chapitre **«Ouverture du boîtier» page 6)** ;*
4. exercer une pression sur l'encoche qui se situe sous le boîtier ;
5. tirer le capot vers soi ;
6. retirer la vis du capot à l'aide d'un tournevis ;
7. tracer au mur les emplacements des trous de fixation ***(voir le schéma page 5 pour les dimensions idéales)** ;*
8. percer les trous de fixation, puis placer les 2 vis du haut ;
9. accrocher le coffret au mur, placer les 2 vis du bas ;
10. ajuster la position avant de serrer les vis.

Accès aux batteries

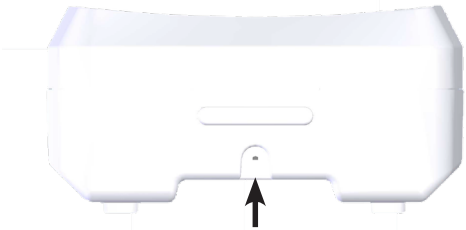
Ouvrir le capot avant, l'emplacement des batteries se situe à l'intérieur ***(voir «Emplacement piles rechargeables » sur le schéma page 5).***


166mm
Niveau à bulle
112mm
Emplacement
des piles rehargeables
258mm
226mm
106mm

Ouverture du boîtier

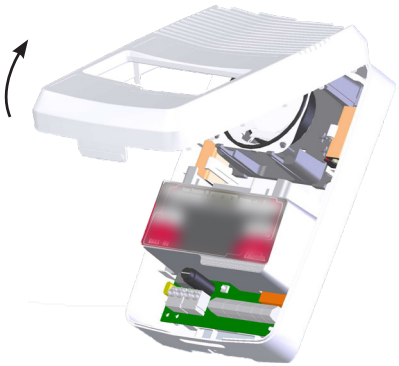
1. Retirer la vis située sous le boîtier.
2. Appuyer sur l'encoche sous le boîtier.
3. Tirer la façade avant vers soi.

Vue de dessous





Encoche



Lors de la fermeture du boîtier, ne pas oublier de remettre la vis.

Mise en service

Il n'y a aucun réglage à faire lors de la mise en service du BAAL. Les indications suivantes décrivent le fonctionnement du BAAL-Ma lors de sa mise en service.

État de veille générale

→ Il est indiqué par le voyant «sous-tension» allumé fixe, le voyant «test/défaut» est éteint ;

→ la boucle de commande d'alarme générale est normalement fermée. Le voyant « alarme » est éteint ;

→ le contact auxiliaire est en position repos, les asservissements sont en position d'attente.

Alarme générale

→ Elle est activée par l'ouverture de la boucle de commande du ou des BAAL-Ma et signalée par l'activation du signal lumineux, du contact auxiliaire en position travail et de l'allumage fixe du voyant «alarme» ;

→ la synchronisation du signal lumineux est réalisée à l'aide de la boucle de commande maintenue ouverte.

La fermeture de la boucle de commande désactive la synchronisation lors du cycle d'alarme.

→ La durée de l'état d'alarme générale est d'au moins 5 minutes.

→ à la fin du signal d'alarme générale, le BAAL-Ma passe à l'état neutre (voir description ci-contre). Le contact auxiliaire est maintenu en position d'alarme ;

→ une coupure de l'alimentation normale (coupure secteur à l'aide du disjoncteur) peut être faite pendant le signal d'évacuation. Cela permet de vérifier le fonctionnement des BAAL-Ma sur l'alimentation de sécurité (batterie).

État neutre

→ Il suit un cycle d'alarme générale de 5 minutes. Durant l'état neutre, la boucle de commande d'alarme est encore ouverte ;

→ le signal s'arrête et le voyant «alarme» reste allumé fixe. Le contact auxiliaire est maintenu en position travail ;

→ aucune nouvelle ouverture de la boucle de commande ne peut alors réenclencher un processus d'alarme général.

→ Pour revenir à l'état de veille générale, fermer la boucle de commande ***(voir «Réarmement» ci-dessous) ;***

→ le contact auxiliaire reprend alors sa position repos et les asservissements peuvent être replacés en position attente.

Réarmement

1. Réarmer le(s) déclencheur(s) manuel(s) d'alarme avec la clé (les passer en position veille) ;
2. une fois le(s) déclencheur(s) manuel(s) d'alarme réarmé(s), l'ensemble des BAAL-Ma sont en position de veille.

Mise à l'état d'arrêt

La mise à l'état d'arrêt permet d'arrêter le système lors d'une absence prolongée. Si un boîtier de télécommande a été installé et raccordé à l'ensemble des BAAL-Ma, la commande de mise à l'état d'arrêt peut être effectuée.

Pour utiliser cette fonction, effectuer dans l'ordre les opérations suivantes :

1. Couper le disjoncteur d'alimentation secteur des BAAL-Ma ;
2. attendre que le voyant «sous-tension» clignote (indication du défaut secteur) ;
3. actionner la fonction «extinction» du boîtier de télécommande ;
4. vérifier que le voyant «sous-tension» ne clignote plus.

→ Les BAAL-Ma sont à l'état d'arrêt.

En l'absence de l'alimentation secteur, une mise en marche peut être effectuée. Dans ce cas, l'énergie est fournie par la batterie, l'autonomie ne peut être totale, car elle dépend de la période de mise à l'état d'arrêt.

Pour remettre en fonctionnement des BAAL-Ma, enclencher le disjoncteur d'alimentation secteur. Les BAAL-Ma passent à l'état de veille générale et chargent les deux batteries.

Mode Test

Le mode test permet de vérifier le fonctionnement de l'ensemble des BAAL-Ma et des déclencheurs manuels d'une même boucle, sans procéder à une alarme générale.

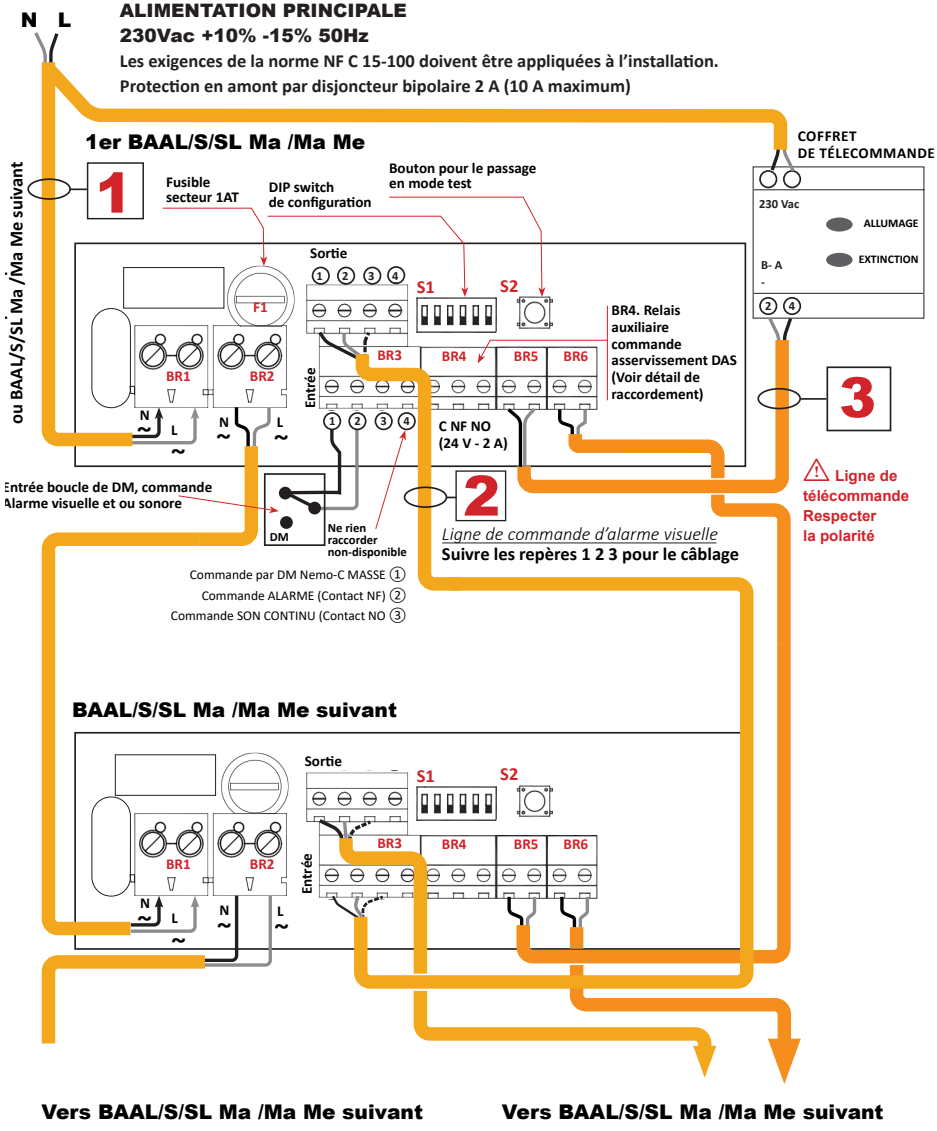
1. Ouvrir un des boîtiers (face avant) BAAL-Ma de la boucle de commande ;
2. appuyer sur le bouton «test» (S1) ;
3. le voyant jaune «test/défaut» s'allume fixe ;
4. activer un déclencheur manuel d'alarme (ouverture de la boucle de commande) ;

5. lors du signal de test, les voyants fixes des boutons «alarme» et «test» sont allumés ;
6. pour arrêter le mode test, appuyer sur le bouton «test» (S1) ;
7. le voyant «test» s'éteint. Le BAAL-Ma est alors à l'état de veille générale

Maintenance

Panne	***Diagnostic***	***Vérifier***
Le voyant « test/ défaut » clignote.	Défaut de l'alimentation sécurité.	- La présence et le raccordement de la batterie ; - la charge de la batterie.
Le voyant « sous-tension » clignote.	Défaut de l'alimentation principale.	- Le raccordement de l'alimentation secteur ; - le fusible de l'alimentation secteur.
Pas de signal d'alarme lors du test ou de l'alarme générale.	Défaut du diffuseur lumineux.	- Les voyants de mise sous-tension et de test du BAAL-Ma ; - la boucle de commande est en court-circuit.
La commande de mise à l'arrêt ne fonctionne pas.	Défaut de fonctionnement de mise à l'état d'arrêt.	- Le raccordement, la polarité et le fonctionnement du boîtier de télécommande ; - la tension secteur : s'il y en a une, elle inhibe la fonction de mise à l'arrêt.
L'ouverture de la boucle de commande ne provoque pas d'alarme	Défaut de la boucle de commande.	- Le raccordement des déclencheurs manuels : Débrancher la boucle sur BR3 et BR4 du BAAL-Ma pour vérifier le passage en alarme (présence d'une surtension, un composant a protégé la ligne).

Raccordement général



Nombre maximum de BAAL: 32

Description des câbles

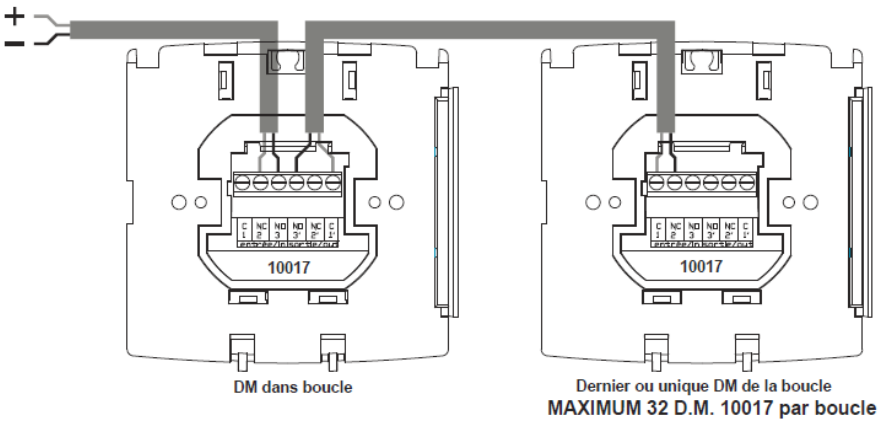
1 Alimentation principale (secteur 230Vac).
Type FR-N1X6G3 cuivre 3G1,5² Classification : Cca-s2, d2, a2 à minima
(Pour les installations existantes ou les rénovations,il est possible d'utiliser le type U1000 RO2 V)

2 Boucle de commande d'alarme générale.
1 paire 8/10e à 1,5mm2, sans écran. Longueur maximale : 2000 m en 8/10e

3 Ligne de télécommande de mise à l'arrêt.
1 paire 8/10e à 1,5mm2, sans écran. Longueur maximale : 1000 m en 8/10e.

Détails de raccordement

Boucle de commande d'alarme générale

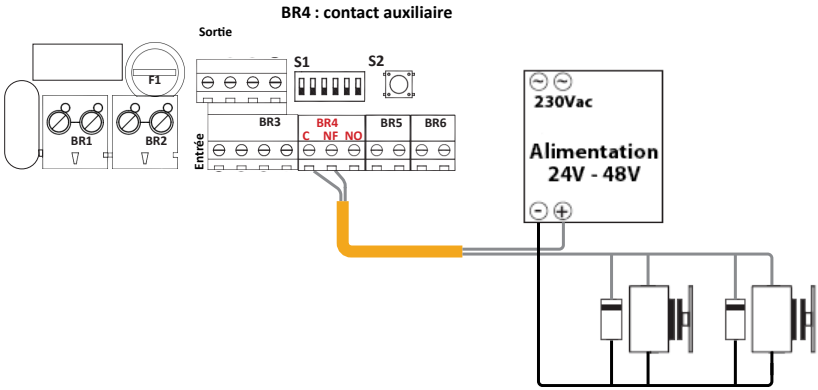


L'ouverture de la boucle de commande d'alarme générale déclenche le processus d'alarme pour une durée de 5 minutes. L'utilisation du boîtier de télécommande de mise à l'arrêt est impossible tant que l'alarme est activée !

→ Pour mettre à l'arrêt l'ensemble des BAAL-Ma, couper l'alimentation secteur puis utiliser la fonction «extinction» du coffret de télécommande ;

→ utiliser le mode test pour vérifier l'installation ***(voir Mode Test page 8).***

Contacts auxiliaires



Caractéristiques électriques des contacts auxiliaires

→ Tension de commutation : 48V ;

→ courant de coupure : 3A;

→ pouvoir de coupure : 30VA.

Les contacts auxiliaires sont maintenus activés après le cycle d'alarme général de 5 minutes (le BAAL-Ma est alors à l'état neutre). Le réarmement des asservissements (repositionnement des portes coupe-feu) n'est possible qu'après identification et réarmement du déclencheur manuel activé (fermeture de la boucle de commande d'alarme). Le voyant alarme des BAAL-Ma s'éteint.

Protection de l'environnement

Déchets dangereux : Batterie Ni-Mh

Ne pas jeter les batteries dans une poubelle, les déposer dans une borne de collecte spécifique.

Déchets DEEE

Conformément à la Directive Européenne relative aux Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques (2012/19/UE), l'ensemble des pièces constituant le produit est recyclable.

ROHS

Conformément à la directive Européenne relative aux restrictions d'utilisation de substances dangereuses pour l'environnement (2011/65/UE).

Eco-solution

L'alimentation à découpage de ce produit a été choisie pour sa faible consommation et son rendement élevé, bénéficiant d'un label Eco Smart.

Mise au rebut produit

ATTENTION ! certains composants de ce produits peuvent contenir des substances polluantes ou dangereuses qui pourraient avoir des effets nuisibles sur l'environnement et sur la santé des personnes s'ils étaient jetés dans la nature. Comme l'indique le symbole ci-dessus, il est interdit de jeter ce produit avec les ordures ménagères. Utiliser les points de collecte sélective pour la mise au rebut du produit conformément aux prescriptions des normes en vigueur.